



# BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis n°16-87952 publié le 15/06/2016

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/16-87952/officiel>

## Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **13**

Annonce No **16-87952**

Services

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CPRP SNCF.

Correspondant : Mme Bartoli Chantal, Responsable achats, 17 avenue du général leclerc 13347 Marseille Cedex 20, tél. : 04-95-04-07-69, télécopieur : 04-95-04-05-26, courriel : [chantal.bartoli@cprpsncf.fr](mailto:chantal.bartoli@cprpsncf.fr).

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp> .

*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* : Protection sociale.

**Objet du marché : optimisation et mutualisation du domaine web.**

*Catégorie de services* : 27.

*CPV - Objet principal* : 72611000.

*Lieu d'exécution* : dans les locaux du titulaire et ceux de la CPRPSNcf. à Marseille.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : 1 an(s).

*Caractéristiques principales* :

le marché comporte une tranche ferme, une tranche conditionnelle et une partie à bons de commande.

la tranche ferme est constituée des prestations suivantes :

- étude de choix d'architecture
- dossier d'architecture du choix retenu
- rédaction des documents de spécification pour la réalisation par la Tma
- accompagnement de la Tma

La tranche conditionnelle est constituée des prestations suivantes :

- rédaction des dossiers de conception technique détaillée pour l'authentification et les habilitations

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* :

le présent marché est passé avec un montant minimum correspondant au montant de la tranche ferme, et un montant maximum de 135 Keuro(S) (H.T.) sur la totalité de la durée du marché.

*Nombre de reconductions éventuelles* : 3.

*Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles* : le marché est conclu pour une durée ferme de 1 ans. Il est reconductible tacitement 3 fois 1 an.

*Refus des variantes*.

Prestations divisées en lots : non.

*Durée du marché ou délai d'exécution* : 12 mois à compter de la notification du marché.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : financement sur les ressources propres de la Cprpsncf.

Délai de paiement de 30 jours.

avance conformément à l'article 110 du décret du 25 mars 2016.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : un groupement peut être conjoint, solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plusieurs groupements.

au regard des caractéristiques techniques du marché, aucune forme de groupement n'est imposé pour le dépôt de la candidature comme pour l'exécution de ce marché.

*L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières* : non.

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature* : français.

*Unité monétaire utilisée, l'euro*.

*Conditions de participation* :

*Critères de sélection des candidatures* : après analyse des dossiers de candidature, éventuellement complétés, ne seront pas admises :

- les candidatures qui ne sont pas recevables en application de l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 ;

- les candidatures qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées aux articles 44 et s. Du décret du 25 mars 2016 et à l'arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics. La liste des documents est fixées dans l'avis d'appel public à la concurrence ou dans le présent règlement de la consultation ;

- les candidatures ne présentant pas les garanties financières suffisantes.

*Capacité économique et financière - références requises* : la déclaration du candidat (imprimé Dc2 dans sa dernière version du 31/03/2016 ou équivalent) comportant les renseignements concernant la situation juridique du candidat et sa capacité économique et financière (chiffres d'affaires global et dans le domaine objet du marché sur les trois derniers exercices disponibles) ;

La déclaration appropriée de banques ou le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels ;

*Référence professionnelle et capacité technique - références requises* : la déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement et leur qualification pour chacune des trois dernières années ;

Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du

destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;.

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Les personnes morales ne sont pas tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

*Marché réservé* : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution* :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres* : 13 juillet 2016, à 16 heures.

*Délai minimum de validité des offres* : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements* :

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice* : 16.MA.5.013.

*Renseignements complémentaires* : en application de l'article 40-ii-2 du décret du 25 mars 2016, les candidatures et les offres sont obligatoirement transmises par voie électronique.

pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires pour finaliser leur proposition, les candidats doivent faire parvenir au plus tard le 05 juillet 2016 à 16 heures leur demande écrite éventuelle via la plateforme de dématérialisation (<https://www.achatpublic.com>) ou à l'attention du service achats par télécopie (04.95.04.05.26) en précisant en objet " Demande de renseignements ".

Les candidats devront s'assurer de la bonne réception de leurs questions dans les délais. Il ne sera procédé à aucune réponse aux questions arrivées hors délai.

une réponse commune sera mise en ligne sur la plateforme de dématérialisation (

<https://www.achatpublic.com>), s'il s'agit de compléments nécessaires à l'établissement de l'offre, et ce au plus tard, pour les dernières réponses, le 07 juillet 2016.

la CPRPSNcf. se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation.

Celles-Ci seront envoyées au plus tard le 07 juillet 2016. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

il est rappelé aux candidats que pour être destinataires des réponses ou de modifications du DCE ils doivent impérativement s'être identifié avec une adresse courriel valide lors du retrait du Dce.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, les dispositions précédentes seront aménagées en fonction de cette nouvelle date.



# BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

*Date d'envoi du présent avis à la publication : 14 juin 2016.*

*Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : CPRPSNcf. Service des achats.*

*Correspondant : Mme BARTOLI Chantal, 17 avenue général Leclerc, 13347 Marseille Cedex 20, , tél. : 04-95-04-07-69, , télécopieur : 04-95-04-05-26, , courriel : [chantal.bartoli@cprpsncf.fr](mailto:chantal.bartoli@cprpsncf.fr), adresse internet : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2016\\_uvo\\_xmRgPQ](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2016_uvo_xmRgPQ) .*

*Instance chargée des procédures de recours : Tribunal de Grande Instance de Marseille 6, rue Joseph Autran 13006 Marseille, tél. : 04-91-15-50-50, télécopieur : 04-91-54-42-90.*

*Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal de Grande Instance de Marseille 6, rue Joseph Autran 13006 Marseille, tél. : 04-91-15-50-50, télécopieur : 04-91-54-42-90.*